

L'Algérie déterminée à lutter contre les changements climatiques

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé mardi soir à New York, que l'Algérie est résolument déterminée à contribuer à l'effort global de lutte contre le changement climatique tout en veillant à la prise en charge des besoins et des priorités des populations en matière de développement économique et social.



"L'Algérie est résolument déterminée à contribuer à l'effort global de lutte contre le changement climatique", a indiqué le ministre lors du Sommet sur le changement climatique, inscrit dans le cadre de la 69^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. Lamamra a relevé les efforts consentis par l'Etat algérien pour préserver l'environnement en initiant de nombreux programmes et actions qui sont appelés à être consolidés, dans l'avenir à l'instar de l'élaboration d'une stratégie énergétique centrée autour d'un modèle de consommation tendant à substituer les combustibles liquides par le gaz naturel et le gaz propane liquéfié, qui constituent des sources d'énergie propres et donc moins polluantes, précisant que la quasi totalité des centrales électriques en Algérie sont alimentées au gaz naturel.

L'Algérie a également mis en oeuvre un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique d'une capacité de 12000 méga watts (MW) en phase de réalisation, à travers la mise en service, en 2014, d'une vingtaine de centrales d'une puissance globale de près de 400 MW.

Ce programme s'étalera jusqu'en 2030 et au-delà pour atteindre les objectifs fixés.

En outre, des mesures incitatives, encourageant l'investissement dans ce domaine, ont été définies dans un dispositif réglementaire qui permet l'instauration de tarifs d'achat garantis pour l'électricité produite à partir d'installations utilisant la filière solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne.

La réalisation du projet de séquestration du CO₂ au niveau du gisement de In Salah, participe de la même volonté de réduire la pollution et a permis la récupération d'environ 4 millions de tonnes de CO₂ à ce jour, a ajouté le ministre.

Dans le domaine des transports, M. Lamamra a indiqué que des investissements colossaux ont été engagés pour l'intensification du transport urbain de masse avec notamment la réalisation du métro d'Alger, les Tramways d'Alger, de

Constantine et d'Oran, ainsi que le lancement de 22 projets de tramways dans les principales agglomérations.

De même, l'électrification et la réhabilitation du réseau de transport ferroviaire urbain et interurbain est de nature à assurer un transfert modal progressif du routier, qui représente actuellement 90% des échanges, vers le ferroviaire.

Le gouvernement algérien a également encouragé la promotion de la généralisation de l'essence sans plomb et de l'utilisation du GPL carburant (GPL-C) et du Gaz naturel carburant (GNC), permettront un gain inestimable en terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Le ministre a également évoqué dans ce contexte le Plan national climat, en phase de finalisation, qui est un programme d'action ambitieux tant en matière d'atténuation que d'adaptation, s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une croissance économique soutenue et d'un développement social inclusif qui tiennent dûment compte de la dimension des changements climatiques.

"Le réchauffement climatique dans un pays comme le mien dont une grande partie du territoire est menacée par la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres, constitue un réel danger pour la survie des populations des zones touchées.

Des actions d'adaptation aussi urgentes qu'onéreuses grevant lourdement le budget de l'Etat sont mises oeuvre avec notamment la réalisation d'une ceinture verte venant compléter le barrage vert déjà existant, à l'effet d'endiguer la progression de ces phénomènes et promouvoir le développement durable dans ces espaces.

La priorité est accordée à la mise en oeuvre des plans d'aménagement des forêts de 172.000 ha, et d'un programme de reboisement de 340.000 ha", a-t-il souligné.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le gouvernement algérien encourageait le développement des investissements dans les secteurs innovants de l'économie verte, en estimant à plus de 1,4 million d'emplois qui pourront être créés à l'horizon 2025 dans des activités notamment liées à la gestion des déchets ménagers et les énergies renouvelables.

En effet, un programme ambitieux de gestion des déchets s'articulant autour de la fermeture des décharges sauvages et leur remplacement par des centres d'enfouissement technique, est mis en oeuvre.

M. Lamamra a rappelé dans ce sens que de grands investissements ont été également engagés dans la mise en place de centres de tri et de valorisation des déchets et des unités de recyclage, ainsi que la réalisation en cours d'une unité pilote de récupération du biogaz (méthane) à partir des stations d'épuration des eaux usées, précisant que toutes ces actions qui ont de réelles retombées bénéfiques en termes d'atténuation et d'adaptation ont nécessité un concours financier considérable des Fonds publics.

M. Lamamra est arrivé samedi dernier à New York pour prendre part à la 69^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.